

## Comment avez-vous su que vous étiez fait pour le droit ?

Par **Larif**, le **05/10/2015 à 16:53**

Bonjour,

Etudiant le droit depuis plus ou moins un mois maintenant, je me demandais comment vous avez su que vous étiez fait pour le droit ? Pour ma part, je n'ai pas eu de de déclic, alors est-ce là qu'une affaire de temps? J'aimerais bien avoir les témoignages sur vos premières années en droit.

Merci par avance.

Par **iclemeyer**, le **05/10/2015 à 17:36**

Je suis en L2, j'ai validé ma L1 et pourtant je ne le sais toujours pas... lol.

Par **Larif**, le **05/10/2015 à 18:00**

Aha, pour ma part ça me me perturbe un petit peu...De plus que j'ai du mal à être réellement motiver dans le doute comme ça :/

Par **Emillac**, le **05/10/2015 à 19:21**

Bonjour,

Ben alors, pourquoi s'être lancé dans des études de droit ?

Par **Larif**, le **05/10/2015 à 19:23**

Bonsoir,

J'ai voulu tenté ayant toujours rêvé d'être avocate, tous simplement.

Par **Herodote**, le **05/10/2015** à **19:54**

Bonsoir,

Il faut garder à l'esprit quelque chose d'essentiel. L'étude et la pratique du droit sont deux choses très différentes. L'approche n'est pas du tout la même. Je sais à titre personnel que la pratique m'intéresse beaucoup plus que la théorie.

Aussi, étudier l'introduction générale au droit et le droit constitutionnel ne donne aucune indication quant à savoir si l'on appréciera le métier d'avocat ou non. Un seul moyen, faire des stages ! Sans pistons, cela risque d'être difficile en L1, mais on peut toujours essayer ! Il peut aussi être intéressant d'assister à des audiences (publiques) au tribunal, ce qui personnellement m'a plu, même s'il y avait assez peu de liens avec les cours théoriques de la fac).

Cela étant, il faut garder à l'esprit que les aspects théoriques que l'on apprend on pour l'essentiel, un intérêt pratique, qui ne sera pas forcément abordé en cours, mais qui est bien là.

La L1 n'est pas non plus la plus représentative des études de droit, qui à mon avis (personnel, qui n'engage que moi), débutent vraiment en L2 (la L1 étant plus une année d'introduction au système universitaire et à la culture juridique générale). Personnellement, je n'ai jamais eu de "déclit" sur les études elles-mêmes, mais un projet professionnel depuis ma L1 qui m'a motivé dans mes études.

De plus, s'accrocher est en tout état de cause intéressant, car il existe beaucoup de possibilités pour bifurquer vers d'autres études à l'issue de la L3, sans recommencer à 0 donc.

Par **Emillac**, le **05/10/2015** à **22:42**

Bonsoir,

[citation]*J'ai voulu tenté ayant toujours rêvé d'être avocate, tous simplement.*

[/citation]

Ben alors, vous ne pensiez pas, j'espère, que vous alliez devenir avocate comme ça, en claquant dans les doigts ?

[citation]*Etudiant le droit depuis plus ou moins un mois maintenant*

...

*je n'ai pas eu de de déclit*[/citation]

Une des plus grandes qualités d'un avocat/d'une avocate, c'est la patience et la persévérance...

[smile25]

Par **Emillac**, le **05/10/2015** à **22:45**

Re,

[citation] *Il peut aussi être intéressant d'assister à des audiences (publiques) au tribunal, ce qui personnellement m'a plu, même s'il y avait assez peu de liens avec les cours théoriques de la fac.*

[/citation]

Bien d'accord. Très instructif et très formateur.